

LES ELECTIONS - 15 Mars 2020 – Résultats –

Patrick Berthelot : 202 voix
 Nathalie Guerin : 201 voix
 Jean- Claude Malissen : 201 voix
 Frédérique Faure : 200 voix
 Cyril Rembert : 200 voix
 Violette Gautier : 199 voix
 Christophe Lansade : 198 voix
 Pascale Dutreuilh : 195 voix
 Laurent Giraud : 195 voix
 Sandrine Hollfoth : 193 voix
 Christine Enard : 192 voix
 Christian Gauvrit : 191 voix
 Thierry Saintlos : 191 voix
 René Scotto : 188 voix
 Véronique Corbineau : 187 voix
 Ces 15 candidats siégeront au conseil municipal.

Aurélie Botton : 166 voix
 Céline Jean : 162 voix
 Christelle Esclafit : 161 voix
 Guy Lefevre : 161 voix
 Julien Bouet : 159 voix
 Nicolas Touchard : 159 voix
 Damien Dalanson : 157 voix
 Audrey Garnier : 157 voix
 Cécile Lanneau : 156 voix
 Cédric Lecot : 156 voix
 Yan Lopez : 156 voix
 Evelyne Rougier : 155 voix
 Alain Mandeix : 154 voix
 Pierre Esclafit : 152 voix
 Jannick Duzon : 148 voix



Taux d'abstention : 44,27 %

Inscrits	655	100%
Abstentions	290	44,27%
Votants	365	55.73 %
Blancs	0	0%
Nuls	9	1,37 %
Exprimés	356	55,73 %

Chaytaises, Chaytais

Comme vous le savez, la pandémie du Covid 19 s'est installée partout dans le monde. Nous avons tous constaté et déploré les effets désastreux de ce virus sur les vies humaines. Aujourd'hui celui-ci est toujours parmi nous et le risque de contagion bien présent. Surtout faisons preuve de civisme, continuons à nous protéger par le port du masque et à respecter les gestes barrières.

LE MOT DU MAIRE

Le 15 Mars dernier, vous avez accordé à 55,73 % de vos votes, votre confiance à cette équipe municipale, renouvelée à un tiers (5 nouveaux et 10 candidats sortants) en approuvant par la même occasion leur programme. Cette première étape de la mandature est accomplie.

Je remercie tous mes collègues, de la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de ma nomination à la tête de cette nouvelle assemblée.

De nos conseils municipaux, de nos réunions de travail ou que ce soit dans la vie communale quotidienne, je conduirai les débats avec le souci d'être à l'écoute de toutes les propositions qui pourront être constructives au développement de la commune et pour le bien-être de tous. De même, nous défendrons nos intérêts au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) au conseil départemental ainsi qu'aux services de l'Etat.

Les étapes suivantes pour ces six années à venir, avec bien-sûr, un ordre de priorité qu'il faudra déterminer seront :

- la protection, la rénovation et l'entretien du patrimoine communal
- l'amélioration de la voirie avec une réflexion sur les stationnements dès l'acquisition de fonciers
- la modernisation et le maintien de notre école
- l'aménagement du terrain municipal en zone de loisirs et l'agencement de ses abords
- le développement de diverses animations

Et tout cela sans rencontrer de difficultés majeures imprévisibles et financières.

A l'installation du nouveau conseil municipal, au soir du 27 Mai, le bien commun de notre village est entre les mains des quinze conseillers élus qui seront fidèles au service des Chaytais et des associations de la commune.

Depuis le début de l'été, un relais postal s'est installé au 17/28, notre Multi Services. Un nouveau service public qui permettra à chacun de déposer leur courrier et colis sans avoir à sortir de la commune.

Toute l'équipe municipale, les services communaux et moi-même vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

INFOS MUNICIPALES



Cyril REMBERT, 2^{ème} adjoint – Thierry SAINTLOS, Maire – Jean-Claude MALISSEN, 1^{er} Adjoint

L'installation du Conseil Municipal s'est déroulée le Mercredi 27 Mai à 20h30. Avant d'ouvrir la séance de ce premier conseil municipal, Thierry SAINTLOS a tenu à remercier, la précédente équipe pour toutes les tâches accomplies lors de la mandature passée ainsi que les membres qui ont voulu repartir à ses côtés, pour un nouveau mandat. Sans omettre de souhaiter la bienvenue aux nouveaux colistiers qui ont bien voulu lui accorder leur confiance.

Les commissions

Commission « Budget et Finances » : MM. CORBINEAU, DUTREUILH, GAUTIER, GIRAUD (rapporteur), MALISSEN, REMBERT, SAINTLOS.

Commission « Voirie » : MM. REMBERT (rapporteur), MALISSEN, BERTHELOT, CORBINEAU, GAUVRIT.

Commission « Affaires Scolaires et Périscolaires » : MM. FAURE, HOLLFOTH, LANSADE (rapporteur).

Commission « Communication – Information » : MM. LANSADE, GIRAUD, ENARD (rapporteur), FAURE, DUTREUILH.

Commission « Bâtiments – Sécurité – Accessibilité » : SAINTLOS, REMBERT, MALISSEN, GAUVRIT, SCOTTO, HOLLFOTH, BERTHELOT (rapporteur), GUERIN (rapporteur).

Commission « Salle Municipale » : MM. HOLLFOTH (rapporteur), FAURE.

Commission « Appel d'Offres » : MM. GIRAUD, BERTHELOT, GUERIN.

Commission « Urbanisme – Environnement » : MM. BERTHELOT (rapporteur), REMBERT, SAINTLOS, GUERIN.

Commission « Personnel Communal » : MM. GIRAUD (rapporteur), BERTHELOT.

Commission « Contrôle des listes électorales » : Mme FAURE.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'intérêt de la mise en place d'une nouvelle commission municipale afin d'étudier et préparer les questions soumises au Conseil Municipal en matière d'affaires sociales.

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité de créer la commission « Affaires Sociales » et d'élire les membres du Conseil qui y siègeront :

Commission « Affaires Sociales » : Sont élus : MM ENARD (rapporteur), FAURE, GAUTIER, SAINTLOS.

DÉCISIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal du 10 Mars 2020

Présents : Messieurs Saintlos, Malissen, Rembert Gauvrit, Lansade, Scotto
Mesdames Palleau, Enard, Faure, Gautier

I- Votes des comptes administratifs et de gestion 2019

A l'issue de l'année 2019, les comptes suivants sont votés à l'unanimité :

Investissement : Recettes : 358 558,35 €
Dépenses : 242 741,09 €

Fonctionnement : Recettes : 443 968,10 €
Dépenses : 337 240,60 €

II- Convention établie entre le syndicat départemental de la voirie pour mission d'assistance concernant l'intégration des voies du lotissement « Le Rat » dans le domaine public

Convention approuvée à l'unanimité

III- Subvention

Une subvention de 100 € est allouée à l'association « Les amis des bêtes ».

Conseil Municipal du 27 Mai 2020

Présents : Messieurs Berthelot, Gauvrit, Giraud, Lansade, Malissen, Rembert, Saintlos, Scotto
Mesdames Corbineau, Dutreuilh, Enard, Faure, Gautier, Guérin, Hollfoth

I - Élection du Maire

Sous la présidence de Monsieur Gauvrit, doyen de l'assemblée, et de ses assesseurs, Madame Guérin et Monsieur Lansade, il est procédé à l'élection de Monsieur Saintlos qui obtient 15 voix.

II – Élection des adjoints

Après avoir décidé qu'il y aurait 2 adjoints, ceux-ci sont élus :

Monsieur Malissen est élu premier adjoint (14 voix pour, 1 bulletin nul) ;

Monsieur Rembert est élu deuxième adjoint (15 voix).

III – Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

L'indemnité du maire est fixée à 1567,42 € brut ;(15 voix)

L'indemnité du premier adjoint est fixée à 416,16 € brut ; (15 voix)

L'indemnité du deuxième adjoint est fixée à 204,97 € brut. (8 voix pour, 2 abstentions, 5 voix contre)

Conseil Municipal du 9 Juin 2020

Présents : Messieurs Saintlos, Malissen, Rembert, Berthelot, Gauvrit, Giraud, Lansade, Scotto
Mesdames Corbineau, Dutreuilh, Enard, Faure, Gautier, Guérin, Hollfoth

I – Mise en place des commissions municipales : voir page 2 - Commissions

II – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1. Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, dans la limite du montant des crédits ouverts au budget ;
2. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Conseil Municipal du 25 Juin 2020

Présents : Messieurs Saintlos, Malissen, Rembert, Berthelot, Gauvrit, Lansade
Mesdames Corbineau, Enard, Faure, Gautier, Guérin, Hollfoth

I – Commission communale des impôts directs

Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques rappelle qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, il faut procéder à la constitution d'une commission communale des impôts directs formée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. Pour cela, il faut proposer une liste de 24 noms de contribuables de la commune.

II- Taux d'imposition 2020

Cette année encore, les taux d'imposition ne changent pas :

Taxe d'habitation : 8,00%

Foncier bâti : 20,25%

Foncier non-bâti : 52,86%

Commission « Affaires scolaires et périscolaires »

Dès l'annonce gouvernementale de la levée du confinement, les enseignants et quelques élus se sont concertés pour offrir aux élèves et à leurs parents les meilleures garanties d'accueil et de sécurité pour le retour à l'école en accord avec le protocole élaboré par le gouvernement (gestes barrières, désinfection des locaux scolaires et de restauration, condamnation d'un lavabo sur deux...).

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, qui n'a pu se tenir que fin mai, et la mise en place des commissions, il a été décidé d'une rencontre entre les enseignants et la commission « Affaires Scolaires et Périscolaires » afin de faire le point sur la situation post-confinement et sur les attentes des uns et des autres quant à l'avenir de l'école. Une rencontre riche en échanges qui a abouti, entre autres, à la participation municipale pour un programme national d'aménagement numérique de l'école (tableau interactif, achat d'ordinateurs pour les enseignants).

Une volonté réciproque d'échanges et de dialogue est la meilleure garantie pour la bonne marche de l'école qui, en septembre prochain, accueillera quelques 60 élèves.

REMERCIEMENTS



Un grand remerciement à nos couturières bénévoles ! Pour pallier la pénurie de masques lors de la crise sanitaire du Covid-19, des petites mains se sont mobilisées généreusement chaque jour, pour coudre des masques et en faire bénéficier la population Chaytaise. Ainsi, grâce à un patron type, près de 800 masques ont été fabriqués par nos couturières et distribués gratuitement par la municipalité entre le 28 et le 30 Mai.

Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur solidarité, sans oublier les donateurs de matière première (tissu, fil, élastiques...). Il s'agit de Mmes

BEGHIN, Anne **DE BENNETOT**, Martine **BESCHE**, Claudette **BON**, Yvette **DEMONTEE**, Pierrette **DUZON**, Claudine **FEMOLANT**, Nathalie **GUERINE**, Véronique **LAVAUD**, Isabelle **NIVET**, Nancy **OZON**, Anita **PAPIN**, Chantal **TERRERAN**, Josette **TESSIER** et Mireille **VALETTE**.

Bravo à toutes et à tous pour leur élan de solidarité et de générosité !

INFOS MUNICIPALES



Le chantier d'Agri-Seudre Energies a commencé le 15 juin et doit durer environ un an. Les associés et apporteurs se félicitent de cette nouvelle étape après 8 ans de réflexion, d'études et de recherche.

Nous vous invitons à devenir « Nez » pour l'étude d'odeur et participer à la veille olfactive organisée par ATMO Nouvelle-Aquitaine, l'observatoire régional de l'air. Vous trouverez des fascicules et des bulletins d'inscription en mairie et dans vos commerces.

Il vous sera également proposé fin septembre une réunion d'information pour vous présenter le financement participatif via la plateforme Miimosa, qui vous permettra de diversifier votre épargne en investissant dans les énergies renouvelables et le projet méthanisation d'Agri-Seudre-Energies.

Vous retrouverez toutes les informations essentielles du projet sur notre site internet agriseudre-energies.fr, suivez notre actualité via notre page Facebook Agri-Seudre Energies. Vous pouvez également nous joindre par mail à direction.asenergies@gmail.com et par téléphone au 06.87.99.15.62

Bon été à tous !